

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

L'utilisateur de scies à chaîne doit porter :

Casque de sécurité

- Le **casque** doit être conforme à la norme CSA/CAN Z94.1 ou NF EN 397 +A.
- La couronne de fixation est bien ajustée.
- Les casques conformes ANSI Z89 ne sont pas acceptés, sauf s'ils sont également conformes aux normes CSA et EN.



Vérifier la flexibilité du casque selon la méthode reconnue.

Lunettes de sécurité

- L'utilisateur de scies à chaîne doit porter des **lunettes de sécurité** conformes à la norme CAN/CSA-Z94.3 ou ANSI Z87.1 ou un **écran facial**. Le port des deux simultanément est possible également.

Protecteurs auditifs

- Les coquilles ou les bouchons doivent être conformes à la norme CAN/CSA-Z94.2.

Gants ou moufles à un doigt

- Les **gants** ou les **moufles à un doigt** offrent une bonne adhérence (à l'épreuve des fils cassés, si l'on doit manipuler des câbles d'acier) et protègent les mains durant la manipulation et l'affûtage de la chaîne de la scie.

Chaussures de sécurité

- Les **chaussures de sécurité** doivent avoir des semelles antidérapantes.
- Elles doivent aussi offrir une protection contre les coups de scie à chaîne et porter le symbole  conforme à la norme CAN/CSA Z195 ou ISO 17249.

Pantalon ou jambières

- Le **pantalon** doit être conforme aux normes ci-dessous.
- Les jambières peuvent être utilisées occasionnellement.
- Ces équipements doivent offrir une protection contre les coups de scie à chaîne conforme à l'une des normes suivantes :
 - (EN ISO11393) NF EN 381-5
Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main – partie 5 : Exigences pour protège-jambes.
 - ASTM F3325, catégorie A, C ou D, *Standard Specification for Leg-Protective Devices for Chainsaw Users.*

Pansement compressif

- Les utilisateurs de scies à chaîne doivent avoir sur eux ou à portée de main un **pansement compressif**.

Le port de l'équipement de protection individuelle n'exempte pas l'utilisateur de scies à chaîne de la nécessité d'éliminer les dangers ou de réduire les risques.